

**Déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, au nom de l'Union européenne,  
à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, le 9 août 2016**

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, nous sommes aux côtés des peuples autochtones du monde entier pour saluer la richesse de leurs cultures et leurs contributions incomparables à la diversité culturelle mondiale. L'Union européenne réaffirme les engagements qu'elle a pris de promouvoir et de protéger les droits de ces peuples.

Malgré les nombreux progrès observés en ce qui concerne la reconnaissance des droits des peuples autochtones, certaines violations des droits de l'homme continuent d'être commises, notamment des meurtres et des exactions à l'encontre des défenseurs autochtones des droits de l'homme dans une série de pays. C'est pourquoi l'UE intensifie ses efforts pour protéger les défenseurs des droits de l'homme qui s'engagent au nom des populations les plus vulnérables et marginalisées, notamment les populations autochtones, ainsi que ceux qui font campagne sur les questions liées aux droits fonciers.

L'UE renforce également son action en faveur des peuples autochtones, conformément au plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. L'UE compte élaborer, avant la fin de l'année, un aperçu de ses politiques et actions visant à soutenir les peuples autochtones ainsi qu'une liste de bonnes pratiques. La promotion des droits culturels conformément à la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones se trouve aussi au cœur de la consolidation de la paix par le dialogue interculturel, comme l'indique la nouvelle stratégie de l'UE dans le domaine des relations culturelles internationales. Au niveau multilatéral, l'UE prend part de manière consensuelle aux débats en cours aux Nations unies concernant les droits des peuples autochtones.

En juin de cette année, l'Organisation des États américains (OEA) a adopté la déclaration américaine des droits des peuples autochtones. Cette déclaration est le premier instrument dans l'histoire de l'Organisation des États américains qui traite spécifiquement des droits des peuples autochtones des Amériques. L'UE félicite l'OEA et ses États membres, ainsi que les peuples autochtones des Amériques, pour cette avancée. La déclaration ajoutera une nouvelle dimension aux relations de l'UE avec ses pays partenaires des Amériques.